

EXTRASCOLAIRE...

DU CHANGEMENT ?

On vous explique tout !



Communauté de Communes
de la Plaine Jurassienne

3 place du collège à CHAUSSIN

03 84 81 70 22

La **Plaine**
Jurassienne
Communauté de Communes

Jusqu'à présent, la commune de Chaussin gérait le centre de loisirs «Les Choucassins». Or, des familles de l'ensemble du territoire fréquentaient le centre pendant les vacances scolaires, alors que les charges étaient exclusivement supportées par Chaussin.

C'est pourquoi dans un souci d'équité, la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne a repris la compétence extrascolaire le 1er janvier 2023. Elle assure désormais la gestion du Centre de loisirs de Chaussin, les Choucassins, sur les périodes de vacances scolaires.

LES TARIFS

Le tarif horaire

La Plaine Jurassienne a pris la décision de ne pas augmenter le tarif horaire que votre enfant soit accueilli en journée complète, en demi-journée ou en début/fin de journée.



.....

Le tarif repas

Une partie du coût du repas était auparavant pris en charge par la commune de Chaussin, soit **2,45 €**. Le reste était à la charge des familles, soit **1,70 €** par repas.

Avec la situation actuelle et la prise de compétence de la Plaine Jurassienne, le tarif sera, dès le **11 avril 2023**, entièrement à la charge des familles, soit un total de **4,15 €** pour un repas.

.....

Votre tarif en fonction de votre famille

Identifier votre famille pour trouver le tarif correspondant dans le second tableau :

Quotient familial inférieur à 712,33 € :	Quotient familial supérieur à 712,33 € :
Tarif Jaune - 1 enfant à charge	Tarif Vert - 1 enfant à charge
Tarif Bleu - 2 enfants à charge	Tarif Violet - 2 enfants à charge
Tarif Rose - 3 enfants et plus à charge	Tarif Orange - 3 enfants et plus à charge

Tarifcation en euros par enfant et par jour :



+ Avant-matin		+ Matin		ou Journée complète		ou Après-midi		+ Soirée	
7h30 à 9h	9h à 14h	9h à 12h	9h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	11h30 à 17h	13h30 à 17h	17h à 18h		
-	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	-		
0,21 €	2,77 €	0,64 €	3,41 €	1,28 €	2,88 €	0,75 €	0,21 €		
0,18 €	2,59 €	0,53 €	3,12 €	1,07 €	2,68 €	0,62 €	0,18 €		
0,14 €	2,41 €	0,43 €	2,84 €	0,85 €	2,48 €	0,50 €	0,14 €		
1,02 €	6,80 €	3,06 €	9,86 €	6,12 €	7,31 €	3,57 €	1,02 €		
0,85 €	5,95 €	2,55 €	8,50 €	5,10 €	6,38 €	2,98 €	0,85 €		
0,68 €	5,10 €	2,04 €	7,14 €	4,08 €	5,44 €	2,38 €	0,68 €		

Rappel de la tarification horaire par famille :

0,21 €

0,18 €

0,14 €

1,02 €

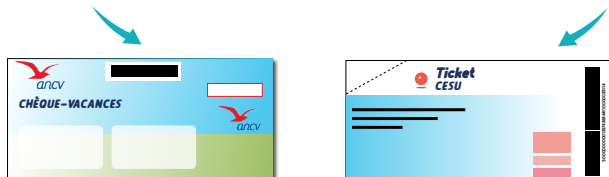
0,85 €

0,68 €

DES IDÉES POUR RÉGLER VOTRE FACTURE

Les chèques

Pour vous aider à régler votre facture, votre Centre de loisirs accepte les **Chèques-Vacances ANCV** et les **chèques CESU**.



Votre comité d'entreprise (CE)

Certains comités d'entreprise proposent une participation financière aux employés qui inscrivent leurs enfants au centre de loisirs. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre employeur ou de votre comité d'entreprise !

JOURNÉES D'INSCRIPTION MINIMUM

La Plaine Jurassienne a pris la décision de diminuer le nombre de journées d'inscription minimum par semaine. A partir du 10 avril 2023 chaque famille peut donc inscrire son enfant au centre de loisirs seulement 2 jours par semaine, contre 3 jours auparavant.

